

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 22 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

**PRÉSENTS** : M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, M. Éric VIGNERON, Mme Denise NORMAND, M. Stéphane BAILLY, M. Sébastien BLANCHET, Mme Pascale BOULANGER, M. Denis AGOGUÉ, Mme Catherine GUILLOT, M. Nicolas FONTAINE, Mme Véronique SIROT, M. Thierry BEDU, Mme Stéphanie MOREAU, Monsieur Michaël SIROT.

**ABSENTE** : Mme Gwennaëlle GEORGES

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Françoise NOYER

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 14  
Date de la convocation : 10 avril 2026  
Date d'affichage : 10 avril 2026

M. le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour, à savoir :

PERSONNEL COMMUNAL – Contrat à durée déterminée besoin des services

Le Conseil Municipal accepte, par 14 voix « Pour ».

Mme Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal du 22 mars 2026**
- 2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 22 mars 2026**
- 3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 22 mars 2026**
- 4. CCAS - Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale**
- 5. SEM TERRITORIA - Désignation du représentant permanent du membre de l'assemblée spéciale de la SEM TERRITORIA et du représentant permanent aux assemblées générales des actionnaires.**
- 6. France Loire – désignation du représentant de la Mairie en Commission d'Attribution des Logements**
- 7. Règlement intérieur**
- 8. Acquisition de panneaux – dépenses en section d'investissement**
- 9. Acquisition de petit matériel - dépenses en section d'investissement**
- 10. SDE18 – Travaux**
- 11. Attribution subventions**
- 12. Création emploi saisonnier services techniques**
- 13. Projet d'une centrale photovoltaïque**
- 14. SPANC – Redevances**



tondeuse, débroussailleuse, etc... d'une valeur inférieure à 500 € pièce pour pouvoir mandater cette dépense en section d'investissement, vu le caractère de durabilité de ces achats. Afin de simplifier cette démarche, il propose de signer toutes les demandes inférieures à 500 € ce qui permettra de gagner du temps mais aussi d'éviter de présenter chaque demande en conseil municipal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents** décide d'autoriser Monsieur le Maire à valider et signer toutes demandes qui seront inférieures à 500 € HT.

**10. SDE18 – Travaux** - Le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents**, afin de simplifier les démarches à chaque demande de travaux, décide d'autoriser Monsieur le Maire à valider et signer toutes demandes de plan de financement, en 2026, provenant du SDE18 qui seront inférieures à 2 000 € HT.

**11. Attribution subventions** - Le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents**, décide d'attribuer les subventions pour 2026, sauf pour les associations suivantes :

- Club de Foot (Mme SIROT ne participe pas au vote)
- La Brême (M. BLANCHET ne participe pas au vote)
- Léré-Memo (M. AGOGUÉ ne participe pas au vote)

	2026
A.L.S.L Foot	1 300.00 €
Accueil Canton de Léré	160.00 €
ACPG (Anciens Combattants)	100.00 €
ARANDOL	500.00 €
Ass. Aide à Domicile en Milieu Rural	1 500.00 €
Chêne Vert	500.00 €
Club de Danse	300.00 €
Comité des Fêtes	1 500.00 €
Conseil Dal de l'Accès au Droit du Cher	300.00 €
Esquisse	270.00 €
Gymnastique	200.00 €
Léré Mémo	200.00 €
Les copains d'après	500.00 €
Lyre Léréenne – école de musique	28 000.00 €
Lyre Léréenne - orchestre	1 000.00 €
Lyre Léréenne – subvention exceptionnelle	1 000.00 €
Paillettes et pansements	500.00 €
Sancerre Running	100.00 €
Secours Populaire de Cosne-sur-Loire	500.00 €
Souvenir Français	100.00 €
Sté de Chasse	350.00 €
Sté de Pêche - La Brême	270.00 €
Tennis Club Léré	1 100.00 €
UCS Cosne	50.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 300.00 €</b>

**12. Création emploi saisonnier services techniques** - Le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents**, décide de créer trois emplois saisonniers, dans le cadre de deux remplacements et un renforcement aux services techniques durant la période estivale.

- 13. Projet d'une centrale photovoltaïque** - Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée du projet d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Neuvy-sur-Loire. Monsieur le Maire explique qu'il n'y a pas d'intérêt économique sur le secteur et fait constater qu'il n'y a pas de structure suffisante mise en place pour évacuer l'énergie sur le réseau RTE. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à 11 voix contre et 3 abstentions (M. SIROT, S. BAILLY et S. MOREAU)** décide d'émettre un avis défavorable à ce projet.
- 14. SPANC – Redevances** – Monsieur le Maire informe que les prestations de contrôles assurées par le SPANC donnent lieu au paiement par l'utilisateur d'une redevance d'assainissement non collectif, destinées à financer les charges du service. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à 13 voix « pour » et une abstention (M. SIROT)**, approuve les montants des redevances proposées.
- 15. Désignation des délégués de la commune au sein des Syndicats Intercommunaux Retrait de la délibération n°2026-012** – Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du préfet du Cher en date du 3 avril 2026 demandant le retrait de la délibération du 22 mars 2026 pour défaut de désignation des représentants au sein des différents syndicats. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents**, décide de retirer la délibération n°2026-012 du 22 mars 2026.
- 16. Désignation des délégués de la commune au sein des Syndicats Intercommunaux** - Cette délibération annule et remplace la délibération n°2026-012 du 22 mars 2026. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents** :

**DESIGNE :**

- **Syndicat Départemental d'Énergie du Cher**
  - **Délégué titulaire** : M. VIGNERON
  - **Délégué suppléant** : M. RENAUD
  
- **SIVOM Loire et Canal**
  - **Délégué titulaire** : M. BLANCHET
  - **Délégué suppléant** : M. VIGNERON
  
- **Syndicat des Transports Scolaires**
  - **Délégué titulaire** : Mme NORMAND
  - **Délégué suppléant** : Mme NOYER
  
- **Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Val de Loire et Pays Fort – Eau Potable**
  - **Délégués titulaires** : M. VIGNERON et M. BAILLY
  - **Délégué suppléant** : M. AGOGUÉ
  
- **Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Val de Loire et Pays Fort - Assainissement**
  - **Délégués titulaires** : M. VIGNERON,
  - **Délégué suppléant** : M. BAILLY
  
- **Correspondant Sécurité Routière**
  - **Délégué titulaire** : M. BLANCHET
  
- **Correspondant Défense**
  - **Délégué titulaire** : M. AGOGUÉ
  
- **Correspondant RGPD**

- **Délégué titulaire : M. SIROT**
- **Correspondant Incendie et Secours**
  - **Délégué titulaire : M. BEDU**
- **Cher Ingénierie des Territoires**
  - **Délégué titulaire : M. VIGNERON**
  - **Délégué suppléant : M. RENAUD**
- **Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne**
  - **Délégué titulaire : M. RENAUD**
  - **Délégué suppléant : M. VIGNERON**
- **Comité National de l'Action Sociale**
  - **Délégué titulaire : Mme NOYER**
  - **Délégué du personnel : Mme DELUNE**

**17. PERSONNEL COMMUNAL – Contrat à durée déterminée besoin des services** - Le conseil municipal, *à l'unanimité des membres présents*, autorise Monsieur le Maire à créer un poste d'adjoint technique à temps complet dans le cadre de la surveillance des enfants lors de l'accueil du mercredi après-midi et de l'entretien des locaux, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

## **18. Informations**

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée :

- Que le vendredi 5 juin 2026 un conseil municipal sera prévu afin d'élire les délégués et délégués suppléants pour l'élection des sénateurs.
- Qu'une administrée demande l'installation de bancs autour du terrain de football.
- Que l'élection des délégués syndicaux au sein de la Communauté de Communes aura lieu le jeudi 23 avril 2026
- Que la cérémonie du 8 mai 2026 est prévue à 10h00 avec la présence des enfants de l'école de Léré ainsi que la Lyre Léréenne.
- Que le point d'animation est ouvert depuis le 14 avril 2026.
- Que la demande de label et de l'accueil de la Loire à Vélo a été faite.
- Que la journée des voitures anciennes aura lieu le samedi 30 mai 2026.

## **19. Questions diverses**

**M. Éric VIGNERON :**

- Informe les membres de l'assemblée que la première réunion du SMICTREM a eu lieu et que Monsieur Julien BARBEAU a été élu président, Monsieur Jean-Michel GARNIER, 1<sup>er</sup> vice-président et Monsieur Benoit ROUMET, 2<sup>ème</sup> vice-président. Lors de cette réunion, il a été indiqué qu'une nouvelle entreprise au sein de la déchetterie a été nommée et que le travail est beaucoup plus rigoureux. Une nouvelle organisation a été mise en place et les horaires ont été changés. La sécurité va être renforcée par le déploiement de vidéoprotection. Des bacs jaunes plus adaptés seront proposés en fonction du nombre de personnes dans le foyer. Un projet de déchetterie mobile a été évoqué. Monsieur le Maire intervient en précisant que la commune rencontre toujours des problèmes de dépôts sauvages et que le ramassage des ordures ménagères repasse à une fois par semaine dès le 1<sup>er</sup> mai 2026.
- Fait un point sur l'avancée des travaux de la rue de la Patrie. Le terrassement est fait par l'entreprise ROBINEAU et devrait être fini à la fin du mois de mai et que l'entreprise CEE interviendra pour les travaux de câblage dans la foulée.

- Fait un point sur les travaux de rénovation de place Arsène et Jean Mellot. Les travaux sont finis, le solde des factures a été payé et nous sommes toujours en attente des subventions.
- Fait un point sur les futurs travaux de réhabilitation du Pont du Petit Patis. La Mairie est dans l'attente de la notification CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et des résultats de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Ce dossier est en collaboration avec INFRANEO, qui est chargé de la maîtrise d'œuvre.
- Fixe la date de la commission travaux au vendredi 5 juin 2026 à 16h.

#### **Mme Denise NORMAND :**

- Indique que les inscriptions à l'école ont débuté le lundi 14 avril 2026, en mairie de Léré et qu'à la suite des inscriptions une visite de l'école aura lieu le 9 juin 2026.
- Rappelle que la commission scolaire, jeunesse et sport est prévue le mercredi 29 avril 2026 à 19h30.

#### **Mme Véronique SIROT :**

- Informe que la borne de la rue du Crot Pigeon est restée levée depuis la rentrée. Monsieur le Maire répond que nous demanderons une intervention aux services techniques dès le lendemain.

#### **M. Thierry BEDU :**

- Demande comment est-il possible d'accéder au défibrillateur du gymnase. Monsieur le Maire répond que les gens qui utilisent le gymnase y ont accès ainsi que le club de football et les locataires de la salle des fêtes.

#### **M. Sébastien BLANCHET :**

- Indique que tous les poteaux d'éclairage public n'ont pas été réparés. Monsieur le Maire répond que c'est en cours et qu'un retard très important est à rattraper c'est pour cela que les réparations mettent un certain temps à se faire.

#### **M. Denis AGOGUÉ :**

- Informe qu'un administré lui a indiqué la présence de chenilles sur le parking de la rue Creuse. Monsieur le Maire répond que des pièges ont été installés mais que nous demanderons aux employés communaux d'aller voir ce qu'il en est.
- Trouve que le pied du panneau au sol arraché à l'entrée du parking du crédit agricole est dangereux. Monsieur le Maire répond qu'une intervention auprès des services techniques sera demandée rapidement.

#### **Mme Françoise NOYER :**

- Informe les membres de l'assemblée qu'une prise de contact a été faite concernant l'édition des agendas de poche, auparavant distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Après un rendez-vous, avec l'entreprise INFOCOM, Mme NOYER a été rappelée et lui a été précisé que ce qui était gratuit avant ne l'est plus et que maintenant l'édition s'élève à 400 euros. Mme NOYER demande aux membres présents du conseil municipal si nous continuons quand même la démarche et si c'est la Mairie ou le CCAS qui prendra en charge cette prestation. A l'unanimité, l'ensemble du conseil municipal accepte la proposition de 400€ et la prise en charge par la Mairie.
- Informe qu'une nouvelle rencontre avec Roulez Village a eu lieu et que ce projet sera présenté au CCAS et qu'il est nécessaire de prévoir d'autres rendez-vous afin d'avoir plus de précisions.
- Indique qu'un rendez-vous est prévu le jeudi 23 avril avec un élu de la commune de Sury-près-Léré et un élu de la commune de Belleville-sur-Loire afin de mettre en place une ligne de conduite sur les manifestations prévues et de mettre en place un calendrier des manifestations de l'ancien canton de Léré, ceci permettrait de ne plus avoir plusieurs manifestations aux mêmes dates sur le même secteur. Une

première prise de contact avait été faite et il a été convenu que cette année la fête de la Musique serait à Léré.

- Informe qu'un rendez-vous est fixé avec Monsieur MOREAU de l'entreprise INEO afin qu'il nous fasse une proposition pour les illuminations de Noël, la pose des décorations et l'entretien des feux tricolores.
- Fixe la date de la commission fêtes et cérémonies au Mercredi 20 Mai 2026 à 19h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 20.

Le 29 avril 2026

Le Maire,



**François RENAUD**